

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, **mardi 26 février 2019 à 20h00**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 Monsieur Charles Bolduc

Sont absents :

Siège no 2 Madame Karine Champagne (présente en webconférence)
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil conformément à la loi.

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du règlement 175-2019
4. Période de questions
5. Fermeture de la séance

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2019-02-66

Il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

3- ADOPTION DU RÈGLEMENT 175-2019

2019-02-67

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 19 février 2019 ;

Considérant qu'un projet de règlement a dûment été déposé lors de la séance du conseil tenue le 19 février 2019 ;

Considérant que les membres du conseil ont tous eu une copie du règlement numéro 175-2019 et ont pu émettre leur opinion à cet effet ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil adopte le règlement numéro 175-2019 modifiant le règlement 173-2018 établissant les prévisions budgétaires pour l'année 2019 et décrétant les taux de taxe foncière, la tarification des services, les tarifs de compensation ainsi que les modalités de leur perception pour l'année 2019.

4- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée

5- FERMETURE DE LA SÉANCE

2018-02-68

Il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 20h15

Dany Quirion, MAIRE

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.